



REGLEMENT du JEU FACEBOOK

«La Chasse aux Trésors Foire de Mai 2024»

Article 1 – ORGANISATION

La société DB TAHITI N° Tahiti 475939, situé Immeuble Sarateva, 2e étage - Carrefour de la Fautaua , 98716 Pirae, TAHITI, Polynésie française, organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat suivi d'un tirage au sort, à l'occasion de la Foire de Mai 2024 du 08 au 12 Mai 2024.

Article 2 – DUREE

La date d'effet est fixée **du 08 au 12 Mai 2024**.

Article 3 – PARTICIPATION

Le jeu DB TAHITI - Quizz « **La Chasse aux Trésors Foire de Mai 2024** » est ouvert à tous, prospects et clients de DB TAHITI. La participation au jeu est ouverte à toute personne physique résidant en Polynésie française, à l'exclusion du personnel de DB TAHITI, de leurs conjoints et des membres de leurs familles.

Dans le cas où un mineur serait tiré au sort, il devra obligatoirement être accompagné d'un adulte ayant l'autorité parentale et pouvant en faire la preuve pour prendre possession de son lot.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en vigueur sur le territoire de la Polynésie Française.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Les destinataires des données de participation sont DB TAHITI et ses partenaires. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou de demander la limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à contact@dbtahiti.pf.

Article 4 –PRINCIPE ET REMISE DES LOTS

Le jeu Quizz « La Chasse aux Trésors Foire de Mai 2024 » est un quizz de 5 questions suivi d'un tirage au sort pour les participants ayant donné les bonnes réponses, la participation a lieu sur internet via une plateforme de jeu disponible sur le site www.dbtahiti.com & la page **facebook** www.facebook.com/evenementdbtahiti



La plateforme de jeu n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à SARL DB TAHITI et non à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour la création d'une base de données.

Déroulement du Jeu :

Les participants devront répondre à 5 questions sur la thématique des espaces d'exposition de la foire de Mai 2024 ; **pour répondre à ces 5 questions, 5 mots seront dispatchés dans les stands des exposants.**

La participation a lieu sur internet via une plateforme de jeu disponible sur le site www.dbtahiti.com & la page Facebook <https://www.facebook.com/evenementdbtahiti>.

Une fois les conditions acceptées, le participant aura accès à la plateforme de jeu du quizz en ligne. Parmi les participants ayant donné les bonnes réponses, les gagnants seront sélectionnés pour le tirage au sort qui se déroulera le dimanche 12 mai à 00h05. Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du tirage au sort par la société DB TAHITI sans que celle-ci n'ait à s'en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle. La même sanction s'appliquera en cas de multi-participation. Pendant la durée du jeu, il ne sera accepté qu'une participation par personne jusqu'au Dimanche 12 mai définie par son adresse email. La tentative d'une inscription multiple pourra entraîner l'exclusion de participant par la société Organisatrice.

12 gagnants seront désignés par tirage au sort aléatoire automatisé parmi les participants qui auront joué au jeu – Quizz " La Chasse aux Trésors Foire de Mai 2024 " et donné les bonnes réponses.

Les gagnants seront contactés directement par la société DB TAHITI afin de leur communiquer le lot remporté ainsi que **les conditions de récupération de celui-ci qui se déroulera sur la foire de mai 2024 le dimanche 12 mai 2024.** En cas d'impossibilité de se rendre sur le salon, les gagnants pourront désigner une personne de confiance pour récupérer le lot sur présentation de la pièce d'identité du gagnant.

Dotations :

La liste des 12 dotations est en annexe du présent règlement.

Le montant total des dotations fournis par les partenaires est estimé à 500.000 XPF. Aucun contrepartie ou équivalent financier du gain ne pourra être demandé par le gagnant. Le lot ne pourra être attribué sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement.

Article 5 – MODIFICATION DU JEU

La société DB TAHITI se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ces jeux sans préavis, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse, les dotations et leurs valeurs pourront être ramenées au prorata de la nouvelle durée du jeu. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants. Si le lot annoncé ne pouvait être livré par la société organisatrice, pour des raisons indépendantes de sa volonté, aucune contrepartie ou équivalent financier ne pourrait être réclamé.

Article 6 – IMAGE

Les gagnants autorisent la société DB TAHITI à citer leur nom et prénom, à les photographier et à diffuser leur photographie à l'occasion de toute campagne publicitaire ou promotionnelle liée au



présent jeu dont il a été gagnant, sans que ce dernier puisse prétendre à une rémunération autre que le lot remporté. Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 février 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de données nominatives le concernant.

Article 7 – RESPONSABILITE & RECLAMATION

7.1 La société DB TAHITI se réserve le droit d'exclure, à titre temporaire ou définitif tout joueur qui, par son comportement, nuirait au bon déroulement du jeu. Tout joueur qui aurait tenté de falsifier le bon déroulement du jeu soit par intervention humaine ou par intervention d'un automate, serait immédiatement disqualifié et banni de tous les services de ladite société. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou tout autre cause échappant à la société DB TAHITI, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

7.2 La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. Tout litige concernant son interprétation sera tranché souverainement et sans appel par la société organisatrice. Les réclamations éventuelles doivent être adressées par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours suivant la participation au jeu organisé par la société DB TAHITI.

Article 8 – INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le joueur dispose d'un droit d'accès et de rectification et de radiation des données et informations le concernant par simple demande sur papier libre adressé à DB TAHITI – BP 51562 - 98716 PIRAE – TAHITI – Polynésie française.

Article 9 - DEPOT DU RÈGLEMENT

Le règlement complet du jeu est déposé chez Maître ELIE Jean-Pierre, Huissier de Justice, immeuble Te Motu Tahiti à Faa'a. et pourra être adressé gratuitement, par courrier, à toute personne en faisant la demande à l'adresse postale de la société DB TAHITI.

ANNEXE LISTE DES DOTATIONS :

LOTS	RAISON MEDIATIQUE	LOTS	VALIDITE	VALEUR U	TOTAL
1	IRON BODY FIT TAHITI	1 an d'abonnement à la salle de sport	valable 3 mois à partir du 13/05/2024	168 000	168 000
2	COMPTOIR POLYNESIEN YAMAHA	1 veste motard taille L	x	21 500	21 500
	COMPTOIR POLYNESIEN YAMAHA	1 Intercom DAFY	x	21 000	42 500
3	OIEO TAHITI	1 bon d'achats de 5 000xpf valable sur leur stand	x	5 000	5 000
	BAMBOO KULTUR	1 robe modèle Manahere taille 3XL à 5XL	x	9 900	9 900
	KREATESIGN	1 package : collier et porte cartes à faire graver	x	9 980	32 880
	RAVA FENUA	1 taille d'oreiller carré en soie de grade A6	x	8 000	8 000
4	WATER PEARL TAHITI	1 bon d'achats de 15 000xpf	2 mois	15 000	15 000
	MANUKIA IMPORT	1 package : sac à main, pochette et accessoires	x	14 900	14 900
	HINATURE	1 sirop au choix (soielle ou passion)	x	1 250	1 250
	SHIRT FACTORY // SURF SKATE	1 lot de 4 T-shirts	x	6 000	6 000
5	SKX T	1 tote bag + 1 pochette smal (collection Taumatere)	x	11 900	11 900
	MOZMAID	1 bracelet permanent en gold field	x	7 000	7 000
	MOE DISTRIBUTION	1 package : pochette de voyage, porte cartes, étui passeport	x	5 000	29 900
	MADE BY POE	1 kimono taille unique sans manche	x	4 500	4 500
6	AHINAVAI PEARL	1 double chaîne avec pendentif soleil et perle + créoles	x	9 000	9 000
	LEI DESIGNS	1 chemise femme	x	5 000	5 000
	DE VOUS A MOI	1 sac bandoulière	x	5 000	29 500
	HINATURE	1 sirop au choix (romarin ou gingembre)	x	1 500	1 500
	TEANAREVA	1 bon d'achat de 5000 valable en boutique + 1 couronne de tête (fleurs artificielles)	x	10 000	10 000
7	BAMBOO KULTUR	1 robe modèle Merahi taille XS	x	8 900	8 900
	MAUATUA CREATION	1 paire de boucles d'oreilles pendantes éventail	x	10 000	10 000
	SHIRT FACTORY // SURF SKATE	1 lot de 4 T-shirts	x	6 000	6 000
8	VAPE-X TAHITI	1 bon d'achats d'une valeur de 15 000xpf	jusqu'au 31/05/24	15 000	15 000
	MANUREVA TURU'A	1 serviette	x	3 500	28 400
	NATHALIE DE L'UNIVERS	1 sac en tissu réversible	x	3 900	3 900
9	SWEET HOME TAHITI	1 machine sous vide alimentaire	x	21 700	21 700
	MIEL DE LINNEA	1 pot de miel 500gr	x	1 500	1 500
	MOE DISTRIBUTION	1 package : pochette de voyage, porte cartes, étui passeport	x	5 000	28 200
	SHIRT FACTORY // SURF SKATE	1 lot de 4 T-shirts	x	6 000	6 000
10	MIEL DE LINNEA	1 pot de miel 500gr	x	1 500	1 500
	MOE DISTRIBUTION	1 package : pochette de voyage, porte cartes, étui passeport	x	5 000	5 000
	MON PETIT PARADIS TAHITI	1 lot de 3 torchons déco	x	5 500	5 500
	KREATESIGN	1 package : collier et porte cartes à faire graver	x	9 980	9 980
11	DIS-MOI DES MOTU	1 package : tote bag, mug et affiche au choix	x	9 000	9 000
	RAVA FENUA	1 cure de 3 mois de Gummies Poussé et Volume	x	9 200	9 200
	WETTIE TAHITI	1 masque de plongée Wettie avec support GoPro	x	8 100	8 100
	SHIRT FACTORY // SURF SKATE	1 lot de 4 T-shirts	x	6 000	6 000
12	BAMBOO KULTUR	1 robe modèle Noa Noa taille 2XL	x	8 500	8 500
	KREATESIGN	1 package : collier et porte cartes à faire graver	x	9 980	9 980
	HINATURE	1 sirop fleurs de clitoria	x	900	900
				469 090	469 090